

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

### *LE SORT DES PRISONNIERS DE GUERRE EN CORÉE*

Genève, le 21 août 1951.

Le Comité international de la Croix-Rouge a publié le texte des télégrammes, envoyés le 6 août, <sup>1</sup> répétés par radio, que le président du Comité avait adressés aux commandants en chef des Puissances belligérantes en Corée au sujet du sort des prisonniers de guerre, sort qui demeure la préoccupation constante de l'Institution de Genève.

Le général Ridgway, commandant en chef des forces des Nations Unies, répondait ce même jour aux appels précédents du Comité international (appels également rendus publics) en affirmant notamment :

« Je comprends pleinement et je partage le désir du Comité que les facilités actuelles d'assister et secourir les victimes de la guerre soient élargies, et je vous assure que les offres du Comité seront prises en considération par moi-même ainsi que par les Autorités supérieures ».

Se référant spécialement au télégramme du président du CICR du 6 août, le général Ridgway a ajouté, par câble du 9 août, ce qui suit :

« En confirmation de mon message du 6 août 1951, je porte un profond intérêt à votre effort méritoire en vue d'apporter aide et secours aux victimes de la guerre en Corée et vous assure que vos propositions seront considérées en toute sympathie ».

D'autre part, le Gouvernement de la Corée du Sud, par la voix du président de cet Etat, a également câblé à Genève, à la date du 9 août, une réponse positive.

---

<sup>1</sup> Voir *Revue internationale*, août 1951, p. 613.

*COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE*

Jusqu'à ce jour, le Comité international de la Croix-Rouge n'a pas encore reçu de M. Kim Ir Sen, premier ministre de la Corée du Nord et commandant en chef des forces nord-coréennes, la réponse attendue, et espérée, à son dernier appel, formulé dans l'esprit des Conventions de Genève. Il ne manquerait naturellement pas de la publier immédiatement, de même que celle qu'il attend également du commandant en chef des volontaires chinois, général Peng Te Huaih.

---